
**RENFORCER LA CAPACITÉ
D'INNOVATION DU MANITOBA**

RENFORCER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA

Table des matières

RENFORCER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA.....	1
EFFORTS RÉCENTS POUR RENFORCER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA.....	1
I. ÉDUCATION ET ACQUISITION DE COMPÉTENCES.....	1
II. RECHERCHE, INNOVATION ET COMMERCIALISATION	3
III. ENVIRONNEMENT COMMERCIAL CONCURRENTIEL.....	5
CONSEIL MANITOBAIN DE L'INNOVATION	6
CONTINUER DE RENFORCER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA.....	6

■ RENFORCER LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA

Le *Plan stratégique de croissance économique* du Manitoba, élaboré avec la contribution du Conseil consultatif économique du premier ministre, souligne l'importance des investissements dans la recherche et l'innovation. Le *cadre stratégique pour susciter et soutenir l'innovation* présente les principales mesures pour renforcer la capacité d'innovation de l'économie et favoriser un environnement propice à la croissance économique durable, à la création d'emplois et à une bonne qualité de vie pour les Manitobains et Manitobaines.

« L'innovation est l'instrument spécifique de l'entrepreneuriat. C'est l'instrument qui permet de doter les ressources d'une entreprise d'une nouvelle capacité à générer la richesse. »

– Peter Drucker,
Spécialiste en gestion,
Innovation and Entrepreneurship, 1985

Les efforts du Manitoba continuent à présenter des résultats positifs. Depuis plusieurs années, la productivité au Manitoba s'est accrue à une vitesse impressionnante. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, le Manitoba est un leader en ce qui concerne la croissance réelle de la productivité du travail, ayant affiché une croissance de 9,5 % au cours d'une période de cinq ans se terminant en 2008. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 1,8 %, plaçant le Manitoba au deuxième rang parmi les provinces et bien au-dessus de la croissance nationale moyenne de 0,6 % par an.

Le Manitoba est fier de son secteur de la technologie et de l'innovation déjà florissant. La province compte de nombreuses entreprises innovatrices de pointe dans des secteurs clés, tels la fabrication de pointe, la technologie de

l'information et des communications, les nouveaux médias, les sciences de la vie et la biotechnologie.

Dans le contexte économique actuel, il est important de continuer à se concentrer sur le système d'innovation du Manitoba et à investir dans ce domaine. Cela aidera les entreprises à rester compétitives sur la scène mondiale et donnera des possibilités de croissance dans l'économie de demain. L'innovation est également essentielle pour soutenir la croissance de la productivité et améliorer le niveau de vie de la population manitobaine. Pour assurer cette croissance, il faut continuer de renforcer notre capacité d'innovation.

Des investissements stratégiques dans l'éducation et l'acquisition de nouvelles compétences, dans la recherche et l'innovation et dans un environnement commercial concurrentiel permettront au Manitoba de cultiver le talent en recherche et en entrepreneuriat nécessaire pour faire avancer le savoir et le transformer en prospérité sociale et économique.

Efforts récents pour renforcer la capacité d'innovation du Manitoba

I. Éducation et acquisition de compétences

Comme point de départ, le *Plan stratégique de croissance économique* comprend un plan d'ensemble dans les domaines de l'éducation et de l'acquisition de compétences qui vise à faire en sorte que la population manitobaine possède les connaissances et les compétences nécessaires dans une économie de plus en plus concurrentielle. Le Manitoba a concentré son action sur l'amélioration des connaissances et l'acquisition de compétences, en rendant l'éducation et la formation professionnelle plus accessibles, en attirant et en maintenant en poste des travailleurs qualifiés, en investissant dans des programmes et des projets d'infrastructure pour les collèges et les universités et en élargissant le système de formation professionnelle et d'apprentis.

« L'innovation est la clé, mais la main-d'œuvre qualifiée est le goulot d'étranglement. ...des travailleurs qualifiés, en particulier ceux qui possèdent des compétences spécialisées particulières ...sont essentiels pour libérer les capacités d'innovation, créer de nouveaux produits et services, et atteindre de nouveaux consommateurs à l'échelle mondiale. »

Le Conference Board du Canada

Conseils sectoriels du Manitoba

Arts and Cultural Industries Association of Manitoba Inc.

Canadian Manufacturers and Exporters
Film Training Manitoba (FTM)

Information and Communication
Technologies Association of Manitoba

Life Science Association of Manitoba
Manitoba Aerospace

Manitoba Aviation Council

Manitoba Construction Sector Council

Manitoba Customer Contact Association

Manitoba Environmental Industries
Association

Manitoba Federation of Non-Profit
Organizations

Manitoba Food Processors Association

Manitoba Music

Manitoba Print Industry Association

Manitoba Tourism Education Council

New Media Manitoba

Northern Manitoba Sector Council

Points saillants des réalisations récentes :

- En vertu de l'Entente Canada-Manitoba relative au Programme d'infrastructure du savoir, la prestation des programmes de connaissances avancées et de formation axée sur les compétences au Manitoba est renforcée grâce au soutien accordé aux travaux d'entretien reportés, aux projets de rénovation, aux nouvelles constructions et aux améliorations en matière de recherche et de développement dans les établissements postsecondaires.
- Au Manitoba, 29 projets sont subventionnés par le Programme d'infrastructure du savoir, notamment le **complexe scientifique** de l'Université de Winnipeg et le projet de **rénovation de l'infrastructure et des laboratoires scientifiques à l'Édifice Buller** de l'Université du Manitoba.
- Le **complexe scientifique** favorisera la recherche et le développement grâce à ses laboratoires éconergétiques de pointe, et il servira de nouveau point d'accès au centre-ville, améliorant le développement global du centre-ville et du centre des affaires tout en contribuant à un réseau d'innovation scientifique. Le projet de rénovation de l'**édifice Buller** permettra de renouveler les laboratoires de recherche et d'enseignement en microbiologie ainsi que l'infrastructure de soutien à la recherche, et il améliorera grandement l'efficacité de la recherche et de l'enseignement avancé dans les secteurs prioritaires des sciences et de la technologie.
- À partir de 2009-2010, l'**Initiative d'expansion des collèges** a rempli son engagement de doubler les inscriptions dans les collèges au Manitoba, contribuant ainsi à satisfaire la demande de travailleurs qualifiés dans les secteurs en croissance.
- Dans le cadre de l'Initiative d'expansion des collèges, la Province a récemment approuvé un fonds de démarrage pour financer le nouveau programme d'études menant à un **baccalauréat en technologie spécialisé en gestion de construction**, le tout premier programme de baccalauréat de niveau collégial jamais offert au Manitoba. Ce programme est offert grâce au pouvoir conféré aux collèges en 2009 de décerner des grades et des diplômes.
- En 2008, en partenariat avec l'**Alliance of Manitoba Sector Councils** et **Workplace Education Manitoba**, le **Winnipeg Business and Training Centre** a ouvert ses portes, créant ainsi un centre innovateur pour les services de 17 conseils et associations du secteur. Le centre comprend des laboratoires de formation à la fine pointe de la technologie, y compris un des rares centres de formation autorisés de la société Apple au Canada.
- Le **programme Candidats du Manitoba** pour les travailleurs spécialisés et le **programme Candidats du Manitoba pour les gens d'affaires** ont attiré au Manitoba un nombre record de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires

immigrants. En 2008-2009, le nombre d'entreprises créées par des immigrants et le montant du capital investi au Manitoba ont été plus élevés que toutes les années précédentes, et 2009-2010 est en voie de placer la barre encore plus haut. L'an 2009 devrait également être une année record pour le nombre de travailleurs qualifiés immigrants venus au Manitoba. Le chiffre provisoire indique 10 148 Candidats du Manitoba, soit trois quarts de tous les immigrants.

- Le Manitoba a activement contribué à l'élaboration du **Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger**. Le Cadre vient s'ajouter aux mesures déjà prises au Manitoba pour améliorer la situation des professionnels formés ailleurs dans le monde.
- Le **remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité** vise à encourager des jeunes diplômés étrangers, y compris des apprentis, à s'établir et à travailler au Manitoba, en leur offrant un remboursement de l'impôt sur le revenu représentant 60 % de leurs frais de scolarité. À partir de 2010, les étudiants manitobains pourront bénéficier d'une avance de 5 % de ce remboursement.
- Le Collège universitaire du Nord du Manitoba, en collaboration avec le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, construira et équipera une nouvelle **académie des mines du nord du Manitoba** à Flin-Flon. La nouvelle académie fournira des installations pour la formation professionnelle et la recherche en exploitation minière, y compris un laboratoire de géologie, un laboratoire de travaux pratiques multifonctionnel, un local de vidéoconférences et une bibliothèque spécialisée dans l'exploitation minière et les sciences de la Terre.

II. Recherche, innovation et commercialisation

La commercialisation de la technologie est une priorité majeure pour le Manitoba et est essentielle à la croissance économique future. Les nouvelles recherches et technologies nous procurent les connaissances, les outils et les moyens nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui, notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement. Une meilleure application pratique de la recherche permettra à un plus grand nombre d'entreprises locales de commercialiser de nouvelles technologies.

« **La valeur d'une idée dépend de son utilisation.** »

– **Thomas Edison**

Le gouvernement du Manitoba appuie le développement des capacités d'innovation dans la province en accordant une priorité aux domaines suivants : construction d'infrastructures de recherche, encouragement d'investissements dans la recherche et le développement, et soutien de la commercialisation des technologies.

Les activités récentes qui appuient ces priorités sont :

- En 2008-2009, le gouvernement du Manitoba a affecté un total de 32,2 millions de dollars à la recherche et au développement, soit une augmentation de 5,2 % par rapport à 2007-2008 et près de deux fois plus que le niveau de financement en 1999-2000.
- Le **Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba** constitue l'initiative principale de soutien en recherche et développement du gouvernement du Manitoba. Depuis 2003, le Fonds a affecté plus de 85 millions de dollars au soutien des scientifiques et des entrepreneurs dans un grand nombre de secteurs.
- Dans le cadre de l'Entente de partenariat Canada-Manitoba pour le développement économique de l'Ouest, les gouvernements du Canada et du Manitoba investissent un total de sept millions de dollars dans 34 laboratoires de recherche et d'enseignement ultramodernes en tant que partie intégrante de la nouvelle alliance **UWin CREATE** (University of Winnipeg Commercialization Research and Education Alliance for Science, Technology and the Environment).

- Pour soutenir davantage les capacités de recherche et d'enseignement de UWin Create, la Province du Manitoba, dans le cadre du Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba, et la société Cisco Systems Inc., consacreront un million de dollars chacune pour appuyer la **chaire de recherche Cisco**.

- Le gouvernement du Manitoba continue d'appuyer les incubateurs d'entreprises de la province œuvrant dans le domaine de la technologie, lesquels font partie intégrante de la stratégie du Manitoba relative à la commercialisation de l'innovation et de la technologie. Ces incubateurs incluent la société **Biomedical Commercialization Canada Inc.** et l'**Eureka Project** qui, tous deux, fournissent une aide pratique aux entreprises manitobaines qui deviendront un modèle de réussite.

La Winnipeg Chamber of Commerce salue les performances de la société New Flyer Industries en lui décernant un prix « Spirit of Winnipeg »

La chambre a noté que la société New Flyer Industries est connue pour ses innovations, notamment le premier autobus à plancher surbaissé, le premier autobus diesel-électrique et, tout récemment, la première flotte d'autobus non polluants à piles à combustible au monde. De telles innovations ont fait de la société New Flyer un fabricant de choix pour 235 commissions de transport à l'échelle de l'Amérique du Nord, y compris 20 des 25 commissions de transport les plus importantes.

- L'**Initiative de fabrication** avancée continue d'inciter l'industrie à réduire ses déchets et à mettre en œuvre des principes de production optimisée, ce qui permet aux fabricants d'accroître leur productivité et de devenir plus rentables.

- Le Canada et le Manitoba travaillent conjointement afin d'accélérer l'innovation dans le cadre du programme **Cultivons l'avenir**, un cadre stratégique pour l'agriculture et l'alimentation. Grâce à cette initiative, près de 39,2 millions de dollars seront accordés par le truchement du Fonds pour l'innovation stratégique et du Fonds pour l'innovation dans l'industrie afin d'appuyer des projets d'innovation entrepris entre 2009-2010 et 2012-2013.

- Le **Centre de technologie industrielle** fournit des services aux petites et moyennes entreprises et, ce faisant, a établi des relations solides avec les Manufacturiers et Exportateurs du Canada, la Manitoba Aerospace Association et les Consulting Engineers of Manitoba. Le gouvernement sait à quel point il est important de stimuler l'innovation et c'est pourquoi il s'est engagé à investir plus d'un million de dollars en 2010-2011 dans le Centre de technologie industrielle afin de faire en sorte que les petites et moyennes entreprises du Manitoba aient accès aux nouvelles technologies dont elles ont besoin.

- Le secteur des composites du Manitoba consolidera sa position de chef de file sur les marchés national et internationaux grâce, en partie, à un investissement des gouvernements du Canada et du Manitoba de plus de 11,6 millions de dollars dans le **Composites Innovation Centre**.
- Le Manitoba et l'industrie aéronautique globale bénéficieront du développement du nouveau **Canadian Environmental Test Research and Education Center**, un centre d'essai de moteurs aérospatiaux en région froide à Thompson. Cet important projet entrepris dans le Nord, dans le cadre duquel le gouvernement du Canada investira 13,4 millions de dollars et la Province du Manitoba accordera un prêt garanti et remboursable de 9 millions de dollars, permettra de générer des activités économiques à valeur ajoutée dans le nord du Manitoba à mesure que le savoir et la technologie développés à Thompson se traduisent en perspectives commerciales.

III. Environnement commercial concurrentiel

Pour bâtir une économie innovatrice, il faut un environnement commercial concurrentiel, propice aux travaux des chercheurs et des entrepreneurs. Les facteurs ayant une incidence sur un environnement commercial concurrentiel comprennent : les coûts d'exploitation, soit coûts aux fins de l'impôt et coûts des intrants, y compris en main-d'œuvre et en capital; les politiques gouvernementales et les services et programmes qui favorisent l'innovation et la compétitivité; et la facilité d'interagir avec le gouvernement.

Amélioration du crédit d'impôt pour la recherche et le développement

Dans le Budget de 2010, le gouvernement a annoncé qu'une partie du crédit pour la recherche et le développement internes serait remboursable à compter de 2011. La portion non remboursable sera d'un quart en 2011 et d'une moitié en 2012.

À partir de 2010, lorsque les initiatives fiscales seront entièrement mises en œuvre, les entreprises manitobaines paieront 422 millions de dollars de moins en taxes et impôts provinciaux qu'en 1999. Non seulement ces épargnes fiscales offrent aux entreprises un fonds de roulement supplémentaire pour l'innovation et le réinvestissement, mais aussi plusieurs mesures présentées depuis 1999 ciblent tout particulièrement les investissements dans l'innovation.

Le gouvernement provincial a récemment pris des mesures fiscales pour favoriser l'innovation et la compétitivité :

- La Province a augmenté de 15 à 20 % le **crédit d'impôt pour la recherche et le développement** et l'a également amélioré en faisant en sorte qu'il soit

maintenant remboursable pour les entreprises qui engagent des dépenses prescrites au Manitoba après 2009 en vertu d'un contrat conclu avec un institut de recherche admissible du Manitoba.

- L'**impôt sur le capital des corporations** a été éliminé, à partir du 1^{er} juillet 2008, pour les entreprises de fabrication et de transformation. À compter du 31 décembre 2010, l'impôt général sur le capital des corporations sera éliminé, sauf pour les sociétés d'État.
- L'**impôt sur les bénéficiaires des petites entreprises** sera éliminé à compter du 1^{er} décembre 2010.
- En 2008, la partie remboursable du **crédit d'impôt à l'investissement manufacturier** a été augmentée pour atteindre 70 %.
- En 2009, le **crédit d'impôt pour capital de risque des petites entreprises** a doublé, passant de 16,7 à 33 millions de dollars.
- La Province a élargi le **crédit d'impôt pour l'apprentissage et l'enseignement coopératif** pour inclure la **mesure incitative à l'embauche des apprentis de niveau avancé**. De plus, elle a prolongé tous les volets du programme jusqu'à la fin de 2011. Le Budget de 2010 élargit encore plus l'admissibilité afin d'inclure les jeunes apprentis suivant une formation dans une école secondaire ou postsecondaire.
- En 2008, le gouvernement a mis en place le **crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs**. Le Budget de 2010 prolonge de trois ans la durée du crédit et améliore l'accès au crédit.
- Le Manitoba s'est aligné sur l'une des mesures budgétaires du gouvernement fédéral en prolongeant la déduction pour amortissement accéléré, ou le taux d'amortissement aux fins de l'impôt applicable aux machines et au matériel de fabrication achetés en 2010 ou en 2011. Cette mesure prévoit aussi une déduction pour amortissement accéléré de 100 % pour l'équipement informatique et les systèmes logiciels achetés en 2009 et 2010.

- En 2008, le gouvernement a élargi le **crédit d'impôt pour l'équipement d'énergie verte** pour inclure les systèmes de chauffage géothermique. En 2009, le crédit maximal de 10 % a été augmenté pour qu'il s'applique aux personnes qui achètent et installent un système de chauffage solaire au Manitoba.
- Pour faciliter l'interaction des entrepreneurs avec le gouvernement, la Province a lancé diverses initiatives afin de rendre les services plus simples et rapides et de progresser vers une approche de prestation de services axée davantage sur la clientèle.

Conseil manitobain de l'innovation

D^r Albert D. Friesen, co-président et président-directeur général de Medicare Inc. et président de Genesys Venture Inc.

M^{me} Joanne C. Keselman, co-présidente et directrice des études, Université du Manitoba

M^{me} Doneta Brotchie, directrice des programmes, Leadership Winnipeg

M^{me} Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, région du Manitoba, ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest

D^{re} Sandra Kirby, vice-présidente associée (recherche) et doyenne des études supérieures, Université de Winnipeg

D^r John Langstaff, président-directeur général, Cangene Corporation

M^{me} Jan Lederman, associée, Thompson Dorfman Sweatman LLP

M^{me} Heather Reichert, CA, sous-ministre, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

M. H. Sanford Riley C.M., président-directeur général, Richardson Financial Group Limited

D^r Ian C.P. Smith, directeur général, Institut du biodiagnostic du Conseil national de recherches Canada

M. Paul Soubry Jr., président-directeur général, New Flyer Industries

- Les progrès récents pour atteindre ces objectifs incluent :
- **PerLE**, un outil de libre-service en ligne qui fournit une liste personnalisée des permis et licences dont les entreprises ont besoin pour démarrer ou s'agrandir. Cet outil est maintenant offert dans 30 collectivités du Manitoba.
- La **Passerelle des entreprises** a été établie à Brandon. Ce centre, qui offre un guichet unique de services, fournit de l'information et un service d'aiguillage vers les services provinciaux aux entreprises et aux employeurs qui soutiennent l'innovation et la compétitivité.
- Le **réseau d'apprentissage en ligne** du Manitoba est un service permettant la vidéotransmission de séminaires de petites entreprises dans 48 sites de vidéoconférence un peu partout dans la province.

Continuer de renforcer la capacité d'innovation du Manitoba

Le Manitoba reconnaît l'importance de l'innovation pour l'avenir de la province et s'engage à continuer d'investir dans les activités de recherche et d'innovation à l'échelle provinciale.

La création du Conseil manitobain de l'innovation a été annoncée le 6 avril 2009, en tant que nouveau mécanisme pour les secteurs des affaires et de l'enseignement, ainsi que pour le gouvernement fédéral. Ce conseil est chargé de donner des conseils au gouvernement provincial relativement au développement économique innovateur. Le Conseil, coprésidé par le Dr Albert Friesen et la Dre Joanne Keselman, tous deux des dirigeants influents, se concentre sur des priorités, telle la commercialisation technologique visant à tirer parti des efforts de recherche et de développement découlant de la collaboration entre les établissements d'enseignement, le milieu des affaires et les gouvernements. De plus, le Conseil examine les possibilités d'investissement accru par l'entremise de marchés financiers, lesquelles augmenteraient la croissance économique au

profit des entreprises manitobaines. En dernier lieu, en poursuivant sur la lancée du symposium sur l'innovation de 2010 et des prix décernés par la Winnipeg Chamber of Commerce, le Conseil manitobain de l'innovation favorise une culture de l'innovation au Manitoba grâce aux expériences réussies d'entrepreneurs et d'innovateurs.

Dans son budget de 2010, le gouvernement fédéral a annoncé qu'en étroite collaboration avec des chefs d'entreprise de tous les secteurs et avec ses partenaires provinciaux, il effectuerait un examen approfondi de toute l'aide que le gouvernement accorde à la recherche et au développement afin d'améliorer sa contribution à l'innovation et aux possibilités économiques des entreprises. Cet examen guidera les décisions futures quant au soutien que le gouvernement fédéral accordera à la recherche et au développement. Le Manitoba s'attend à participer à cet examen et estime qu'il s'agit d'une occasion de renforcer les partenariats avec le gouvernement fédéral dans ce domaine. Cette collaboration permettra aux entreprises manitobaines de tirer le maximum de bénéfices d'une vaste gamme de soutiens de recherche et d'innovation.

L'innovation est essentielle aux succès économiques futurs du Manitoba. Maintenant, plus que jamais auparavant, les possibilités de croissance et de réussite des entreprises manitobaines dépendent de leur capacité à commercialiser de nouveaux produits, processus et technologies. D'importants progrès ont été réalisés au Manitoba pour créer un environnement qui soutient l'innovation, mais il reste du travail à faire.